

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : Le Responsable de cellule

DESCRIPTION DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE :

Ouvrier travaux publics

Grade et filière	Adjoint technique / Technique
------------------	-------------------------------

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique :

POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES				
DIRECTION	SERVICE	CELLULE	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Des Services techniques territorialisés	Travaux Publics	Signalisation horizontale	Dijon CapNord	Dijon CapNord

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Inter-services

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ? **NON**

Nombre de personnes encadrées :

Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ? **NON**

Nombre de personnes encadrées :

B) Relations externes

- Usagers de la route
- Autres gestionnaires des routes

3) MISSIONS PRINCIPALES :

1. Produit les travaux dans les règles de l'art,
2. Respecte les procédures réglementaires pour le déroulement du chantier,
3. Respecte les consignes du responsable de chantier.

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

1. Produit les travaux dans les règles de l'art :

- Participe aux activités de Travaux Publics (signalisation horizontale, curage de fossé, dérasement d'accotements, glissières de sécurité, étanchement des chaussées, viabilité hivernale, travaux en régie ...),
- Conduit des machines, engins et poids lourds,
- Veille au bon entretien et fonctionnement du matériel et de l'outillage.

2. Respecte les procédures réglementaires pour le déroulement du chantier :

- Assiste le responsable de chantier pour les travaux routiers
- Assure l'intérim du responsable de chantier durant ses absences
- Rend compte des difficultés éventuelles à son supérieur hiérarchique
- Participe aux réunions du service Travaux Publics.

3. Respecte les consignes du responsable de chantier :

- Renseigne la feuille de travail hebdomadaire et mensuelle,
- Participe aux stages de formation,
- Propose des actions d'amélioration.

4. Assure des missions complémentaires :

- Participe à l'astreinte hivernale,
- Participe au renfort des ateliers,
- Participe à l'entretien des bâtiments et des espaces verts.

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

- Permis B et C exigé. Le permis super lourd est souhaitable.
- Le CACES Grue auxiliaire (R390) est souhaitable.

Une partie des activités de la Direction des Services techniques territorialisés est certifiée Q.S.E. Son implication dans le système :

- Participer à la démarche qualité, sécurité et environnement,
- Participer à la gestion des déchets,
- Respecter les règles définies dans le cadre du système de management QSE,
- Identifier et signaler toute anomalie constatée,
- Agir en situation d'urgence selon notre procédure,
- Respecter les consignes et les règles d'hygiène et sécurité.- Déplacements réguliers à la journée sur l'ensemble du territoire,
- Dépassements des plages horaires fixes en fonction des chantiers,
- Possibilité de travail en horaires décalés pour certains chantiers spécifiques ou lors des épisodes de fortes chaleurs.

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES

Connaître les consignes de sécurité du travail du domaine d'intervention : procédures de transport, les réglementations hygiène/sécurité, la réglementation et la signalisation des chantiers, la formation et la coordination SPS...

Appliquer les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des matériels, des interventions et des travaux en hauteur, des outils, des produits et des EPI

Appliquer les normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels

Anticiper les dysfonctionnements et réagir rapidement aux situations imprévues

Connaître les principes de la gestion des stocks (méthodes de diagnostic, techniques d'inventaire, principes de valorisation, techniques de réapprovisionnement...)

Appliquer les bonnes pratiques de manutention et les postures appropriées à la situation de travail

Assurer la maintenance préventive courante de l'outillage et des matériels

Rendre compte de son activité quotidienne

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

Appliquer la réglementation de la signalisation temporaire pendant les travaux sur voie ouverte à la circulation

Conduire un véhicule ou des engins de terrassement et/ou de nettoyage et de déneigement

Réaliser l'entretien ponctuel lié aux conditions climatiques ordinaires (fauchage, déneigement, salage, espaces verts)

Connaître les techniques de peinture et de marquage au sol

Connaître les principes de fonctionnement des outils spécialisés embarqués sur l'engin et la petite mécanique sur les engins de travaux publics

Poser des éléments de voirie

Poser les produits de revêtement des chaussées